

Je perd espoir

Par **allegre**, le **08/02/2016** à **18:20**

Bonsoir,

Les résultats sont tombés et je pensais avoir réussi mes dissertations aux partiels en suivant la méthodologie et en critiquant, mais je me suis retrouvé avec 7/20 à chaque fois.

Je fais des fiches depuis septembre, j'ai fait des plans durant les TD que j'ai appri par coeur, j'ai respecté la méthodologie de A à Z avec l'intro en particulier et je n'arrive toujours pas à avoir la moyenne.

Je perd vraiment espoir dans cette filière élitiste et j'aimerais de l'aide pour la dissertation des trois grosses matières principales c'est-à-dire le Civil, l'histoire du droit et le Constitutionnel.

Dites moi étape par étape comment il faut faire pour se démarquer et avoir une bonne copie car même en faisant tout je n'y arrive pas.

Merci et bonne soirée

Par **Dragon**, le **08/02/2016** à **21:41**

Bonsoir,

déjà attention aux fautes de français ; puis il faut veiller à respecter toutes les étapes de l'introduction (accroche, définitions des termes du sujet, délimitation et intérêt de celui-ci, problématique et annonce du plan) ; ensuite il faut s'efforcer de faire un plan en 2 parties et 2 sous-parties qui soit symétrique et accrocheur (éviter les phrases avec un verbe conjugué, les questions, les titres trop longs etc). Si malgré tout ça ne fonctionne pas, c'est que le pb réside dans l'apprentissage des cours.

Par **allegre**, le **09/02/2016** à **19:26**

Merci de la réponse @Dragon

Mais honnêtement c'est même pas ça.. Mes cours sont su et appris, mon plan est cohérent à une problématique qui n'est pas HS.

Le problème je pense est dans le contenu, je sais pas s'il faut faire qu'un exposé des faits juridiques, s'il faut critiquer, s'il faut donner son avis, franchement c'est à se pendre car le boulot derrière l'exam il y est vraiment.

Par **Dragon**, le **09/02/2016** à **20:55**

Bonsoir,

dans une dissertation, il faut simplement étaler ses connaissances de façon organisée et cohérente. A l'opposé, dans un commentaire d'arrêt (ou de texte), il ne faut surtout pas disserter mais argumenter, critiquer, approuver et/ou discuter de la décision prise par la cour (ou l'avis de l'auteur) et toujours de façon organisée et cohérente.